

DÉGUSTATION À L'AVEUGLE...



L'eau des villes et l'eau des champs

par **ARMAND PAQUEREAU** Charente

« Les médias qui formatent l'opinion ne cessent de répéter que les paysans polluent, que les eaux sont impactées par les pratiques agricoles. D'où vient vraiment la pollution de l'eau ? Des agriculteurs de la Coordination rurale (CR) ont procédé, en présence d'un huissier le 24 novembre 2021, à des prélèvements d'eau aux exutoires de trois stations d'épuration de villes moyennes en Charente (1). De même, ils ont prélevé, le 28 février 2022, l'eau des exutoires de deux retenues collinaires du sud Charente, uniquement alimentées par le ruissellement des champs environnants. Ces analyses, confiées le jour même du prélèvement à un laboratoire nantais accrédité Cofrac, ont recherché 120 produits chimiques ou biologiques potentiellement présents dans l'eau. Ces analyses ont trouvé 36 occurrences positives supérieures ou égales à la LQ (limite minimum quantifiable pour chaque produit) pour les échantillons citadins, dont 11 sont communes avec les eaux agricoles. Entre les extrêmes citadins et agricoles, on constate que les eaux agricoles contiennent 36 fois moins de glyphosate et 227 fois moins d'AMPA (produit de désagrégation commun au glyphosate et aux lessives), que les eaux citadines. Et pour tous les produits recherchés, les concentrations dans l'eau des villes sont supérieures aux eaux agricoles, sauf pour les nitrates dont la date de prélèvement correspondait à une pluie sur un récent épandage sur céréale du bassin-versant, mais dont la concentration est plus de moitié inférieure aux 50 mg/l légaux. Concernant *Escherichia Coli* les eaux citadines en contiennent au moins 5 526 fois plus, les eaux agricoles étant au-dessous de la LQ ! Les normes imposent des contraintes de stockage et d'épan-

« Des prélèvements d'eau aux exutoires de trois stations d'épuration de Charente en disent long sur les pollutions citadines. »

dage des effluents agricoles pour des raisons sanitaires aux agriculteurs quand personne ne s'inquiète des rejets citadins ! Il faut rappeler que la réglementation impose aux agriculteurs des bandes enherbées au bord des ruisseaux pour limiter le ruissellement des nitrates dans l'eau des rivières. Pendant ce temps, rien n'est fait pour traiter les eaux pluviales des villes qui se déversent directement dans les cours d'eau, lessivant les excréments des animaux domestiques, les crachats des passants, les fuites des carter des voitures sur les surfaces bitumées imperméables, etc. Les

occurrences relevées uniquement dans les eaux citadines concernent des métaux lourds et majoritairement des médicaments (avec en haut du tableau les résidus suivants : acide fénofibrique, aténolol, carbamazépine, diclofénac, furosémide, hydrochlorothiazide, losartan, oxazépam).

Les chambres d'agriculture devraient s'inspirer de cette initiative afin de faire éclater la vérité sur la pseudo-pollution agricole et faire cesser le dénigrement de l'agriculture. Persister à accuser l'agriculture de polluer et prendre des mesures comme la limitation des nitrates, alors qu'il est prouvé que ces derniers ne sont pas toxiques mais bénéfiques (Tapez « dietary nitrate » sur PubMed, le site de référence mondiale des publications médicales), est une faute gravissime que les générations futures ne nous pardonneront pas. Pire est de masquer à l'opinion les vraies sources de pollution, comme le démontrent les analyses précitées, en ne prenant aucune mesure efficace pour les limiter et laisser les effluents des villes s'écouler dans les rivières. C'est discriminatoire et criminel. »

(1) Angoulême, Cognac, Barbezieux. Exutoire : endroit de sortie où l'eau des stations d'épuration rejoint le milieu naturel.